

Réf. : Do Oran/ 2021

Oran le; 08/12/2021

ETP HADJ KADDOUR

LOTIS N°471 LOCAL02 EL MOHGOUN  
N°453 ARZEW

**Objet : DEUXIEME MISE EN DEMEURE.**

Réf.: Contrat N°171/2021. Algérie Telecom/BOUZIDI HADJ KADDOUR DU 15/11/2021.

Monsieur;

Nous constatons avec regret que vous accusez un retard considérable et flagrant dans le démarrage des travaux objet du contrat N°171/2021 relatif aux travaux d'infrastructure d'accueil et pose de câble à fibre optique deux lots, donc vous avez été notifié l'ODS N°384/2021 et N°388/2021 le 16/11/2021.

Et malgré notre première mise en demeure en date du 02/12/2021 vous n'avez pas entamé le démarrage du chantier, à ce titre nous vous adressons la deuxième mise en demeure pour démarrer les travaux dans les 48H, faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder à **la résiliation de votre contrat aux torts exclusives**, nonobstant les mesures coercitives qui seront prises à votre encontre, et ce conformément aux clauses contractuelles du contrat.

Nous vous rappelons en même temps que les problèmes techniques rencontrés et que vous citez dans votre réponse ne sont pas fondés du moment que vous avez soumissionné après avoir visité les lieux pour les deux lots dont votre déclaration sur d'honneur du 20/09/2021.

Veuillez croire Monsieur à notre parfaite considération.

المدير العملياتية  
وهران  
المضاء: حبيب دحماني

